



CONCOURS DE DESSIN

"La Paix dans le monde"



page 4

Comment se portent
les finances communales ?

page 13

Concours de dessin :
félicitations à nos 3 lauréates !

page 17

La plaine de jeux communale
revient du 6 au 24 juillet !



DELFOSSSE

PORTES & FENÊTRES

Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Centre Auditif

Benoît DIERGE - Audicien

- Appareils discrets et performants
- Essais sans engagement
- Réglage et nettoyage de votre appareil



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombrefe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

CTCréation

Entreprise de pavage

-Klinkers
-Parking
-Terrassement
-Soutènement

GSM 0476 21 84 66
www.ct-creation.be



Find us on
facebook.

CT Création

Regifo
Edition



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

Edito	3
Le Conseil communal	4
Actualités communales	4
Informations aux citoyens	7
Les services communaux	11
Service Secrétariat général	13
Service Cohésion sociale	14
Service Population - Etat civil	18
Le CPAS de Sombreffe	21
Economie locale	22
Nos enfants	23
L'avis des groupes politiques	27
Expressions citoyennes	28
La vie des associations	28
Agenda des activités	30



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

À l'approche des vacances d'été et alors que les écoles s'appêtent à refermer leurs portes pour quelques semaines bien méritées, notre commune vit, comme chaque année, un moment charnière. Celui des bilans, des projets qui se concrétisent, mais aussi des retrouvailles, des activités estivales et du temps retrouvé en famille.

Cette période est également l'occasion de faire le point sur la gestion de notre commune. Le 23 mars dernier, le Conseil communal a arrêté les comptes 2025 ainsi que la première modification budgétaire 2026. Dans un contexte financier pourtant difficile aux niveaux belge et régional, la situation de la Commune de Sombreffe reste saine et maîtrisée. Grâce à une gestion rigoureuse, sans augmentation de la fiscalité locale, notre commune dispose aujourd'hui de réserves solides permettant de préserver la qualité des services à la population et de poursuivre les investissements nécessaires à notre cadre de vie.

Cette volonté d'investir dans l'avenir se traduit aussi par une attention particulière portée aux familles, aux enfants et aux aînés. Le service Petite enfance poursuit ainsi ses actions en faveur des milieux d'accueil et présente les sept structures actives de l'entité. Le guide des aînés fera prochainement peau neuve grâce au travail conjoint du Conseil Consultatif Communal des Aînés et de l'Espace public numérique, afin de proposer un outil plus moderne et plus accessible.

Cet été encore, la traditionnelle Plaine de jeux communale accueillera les enfants durant tout le mois de juillet, tandis que l'asbl OXYjeunes proposera au mois d'août ses activités estivales en partenariat avec la Commune. Très prochainement, la brochure « Activités Temps Libre » rassemblera l'ensemble des stages et activités destinés aux enfants de 2,5 à 12 ans.

Côté culture, il est déjà temps de penser à la saison 2026-2027 des ateliers créatifs de Samaravia : les inscriptions débiteront dès le 15 juin.

Au-delà des loisirs, nous souhaitons aussi rappeler quelques règles de bon sens qui contribuent au bien-être collectif. Avec le retour des beaux jours, la prudence reste de mise pour les utilisateurs de trottinettes électriques afin de garantir une cohabitation sereine entre tous les usagers de l'espace public. Nous rappelons également que les chiens doivent impérativement être tenus en laisse sur la voie publique. Enfin, afin de protéger la faune nocturne, les robots-tondeuses sont désormais interdits entre 18h et 9h sur l'ensemble du territoire wallon.

Ces dernières semaines ont aussi été marquées par plusieurs moments forts de la vie communale. Les commémorations du 8 mai ont permis de rassembler citoyens, écoles et familles autour du devoir de mémoire et des valeurs de paix et de solidarité. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de 2025 lors d'une soirée conviviale le 17 avril dernier.

Enfin, elle revient chaque année à la même époque : l'obligation de compléter votre déclaration fiscale. Pour vous accompagner dans cette démarche, une permanence conjointe du SPF Finances et du CPAS est organisée le 19 juin prochain.

À toutes et tous, nous souhaitons d'ores et déjà un très bel été, de belles réussites pour les étudiants en cette fin d'année scolaire, ainsi que des vacances reposantes, conviviales et en toute sécurité.

Le Collège communal



Commune de Sombreffe - Officiel



Administration communale de Sombreffe



www.sombreffe.be



Le Conseil communal

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le procès-verbal approuvé des séances est également téléchargeable sur <https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>. Les projets de décisions et les décisions inscrits à l'ordre du jour des séances publiques des conseils communaux sont consultables sur www.deliberations.be/sombreffe.

Contact : Secrétariat général – ☎ 071/117.001 – ✉ secretariat.general@sombreffe.be.



CONSEIL COMMUNAL DU 16 FÉVRIER 2026

Le Conseil communal du **16 février 2026** a décidé :

- D'autoriser le Collège communal à ester en justice afin de faire valoir, le cas échéant, les droits et intérêts de la Commune dans le dossier de **permis unique sollicité par la société Les Vents de l'Ornoi**
- D'arrêter le nouveau **règlement communal sur les funérailles et sépultures**
- De prendre acte des démissions des membres effectif(s)/suppléant(s) du **Conseil Consultatif Communal des Aînés** et de renouveler les postes vacants
- De désigner **Luce Molitor** pour représenter la Commune de Sombreffe à l'Assemblée générale des Intercommunales « BEP », « BEP Environnement » et « BEP Expansion Economique », à la Commission de la Transition et à la Commission Locale de Développement Rural en remplacement d'Eric Van Poelvoorde, démissionnaire. Philippe Leconte, suppléant d'Eric Van Poelvoorde, démissionnaire, devient effectif à la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité tandis que Luce Molitor est désignée comme suppléante.
- De prendre acte de la décision du Collège communal du 3 février 2026 déclarant une **interpellation citoyenne irrecevable**
- De répondre à la **question orale de Betty Hainaut**, Conseillère communale

CONSEIL COMMUNAL DU 23 MARS 2026

Le Conseil communal du **23 mars 2026** a décidé :

- D'arrêter les **comptes de l'exercice 2025** et les **modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2026**
- D'approuver les **comptes du CPAS** pour l'exercice 2025 et la modification budgétaire n°1 du service ordinaire du CPAS de l'exercice 2026
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire d'**INASEP** du 8 avril 2026
- D'approuver la convention de partenariat liant l'Administration communale de Sombreffe et l'**ASBL Sport et santé** pour une durée d'une année
- D'approuver le **rapport financier du PCS 3 - année 2025**
- D'approuver le principe de l'engagement d'une procédure *in house*, pour la coordination sécurité et santé des **travaux d'aménagements intérieurs dans les combles de la Maison communale de Sombreffe**
- D'approuver le rapport annuel 2025 de l'**Opération de Développement Rural** de la Commune de Sombreffe
- De répondre à la **question orale de Marc Laloux**, Conseiller communal



Actualités communales

FINANCES COMMUNALES : CAP SUR LA STABILITÉ ET L'INVESTISSEMENT

Le 23 mars dernier, le Conseil communal a arrêté les comptes 2025 et la première modification budgétaire 2026. L'occasion de faire le point, en toute transparence, sur la santé financière de la Commune de Sombreffe.

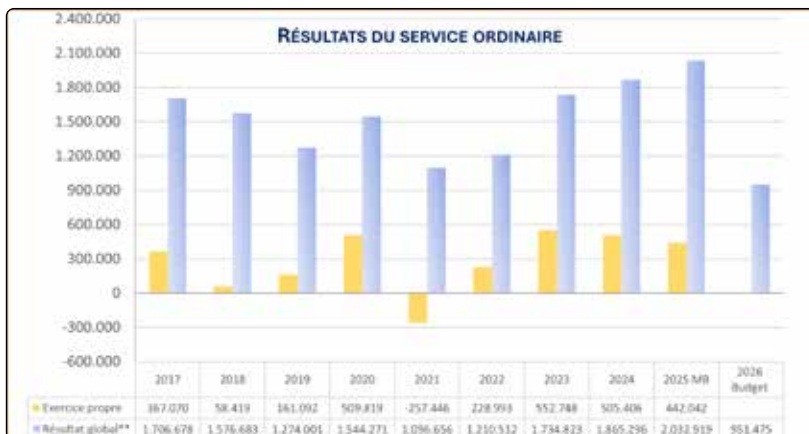
Un bilan positif au service des Sombreffois

Présenter des résultats financiers favorables n'est pas une fin en soi, mais c'est une condition *sine qua non* pour pouvoir **continuer à offrir différents services à la population** et à investir dans nos voiries, nos trottoirs, notre réseau d'égouts, nos écoles et nos bâtiments administratifs, culturels et sportifs.

Le **pilotage financier reste extrêmement délicat** car le financement à long terme des pouvoirs locaux dépend fortement des niveaux fédéral et régional eux-mêmes obligés de réduire leurs importants déficits, en engageant des réformes qui impactent aussi les villes et communes. Et ce, alors même que la stabilité mondiale est ébranlée par les conséquences des guerres en Ukraine et au Moyen-Orient ainsi que par la nouvelle présidence américaine.

Dans ce contexte, et pour assurer nos transitions énergétique, écologique, digitale et sociale, nous nous devons à la fois d'assurer l'équilibre de nos budgets et de dégager les marges nécessaires pour assurer nos missions et préparer les nouveaux investissements nécessaires.

Pour 2025, la Commune affiche un **boni à l'exercice propre de 442.042 €** et un **boni global de 2.032.919 €**. Ces marges de manœuvre nous permettent de mener de grands projets, comme la rénovation de la Maison communale (3,5 millions €) et du Complexe sportif (4,4 millions €), largement soutenus par 3,8 millions € de subsides.

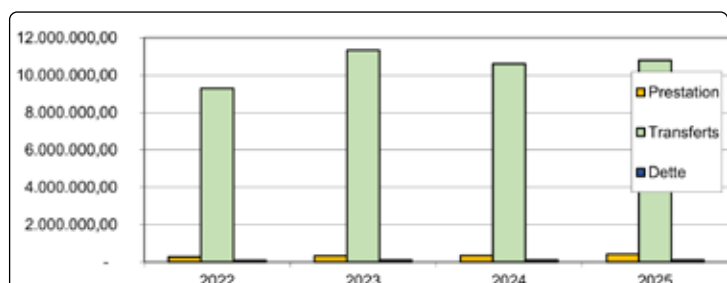


Recettes : une dépendance extérieure assumée

En matière de recettes, la **fiscalité communale** a peu évolué en 2025. Les taux des additionnels à l'impôt des personnes physiques (IPP) et au précompte immobilier (PI) sont inchangés avec respectivement 8% et 2600 centimes additionnels depuis l'année 2000. Il en va de même des taxes et redevances communales qui sont restées stables depuis 2018.

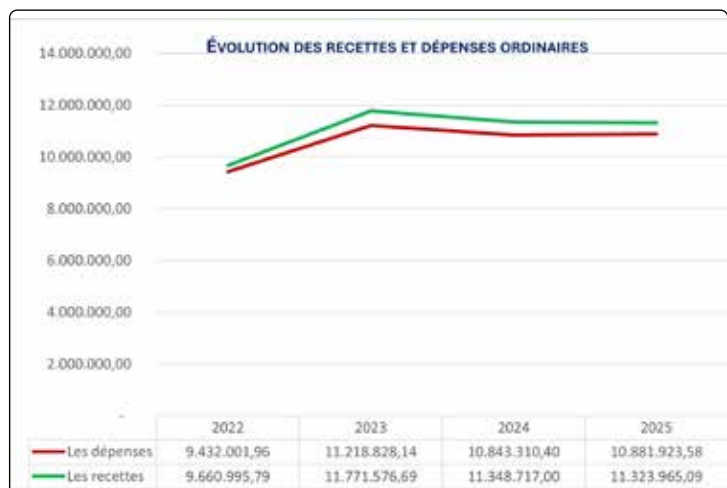
La toute grande majorité des recettes (95%) dépend donc de la Région wallonne (Fonds des communes, additionnels au précompte immobilier et subsides APE) et de l'état fédéral (additionnels à l'impôt des personnes physiques). Ces **recettes de transferts**, pour un montant de 10.799.179 €, reprennent notamment :

- le Fonds des communes à concurrence de 2.070.570 € ;
- les recettes additionnelles à l'impôt des personnes physiques (IPP) à concurrence de 3.866.817 € ;
- les recettes additionnelles au précompte immobilier (PI) à concurrence de 2.434.311 €.



L'évolution des recettes suit l'évolution des dépenses

Comme le montre explicitement le graphique ci-dessous, l'évolution des recettes suit celle des dépenses.



Des dépenses maîtrisées là où la commune a la maîtrise

Les dépenses sont de **4 ordres** : les dépenses de fonctionnement, les dépenses de personnel, les dépenses de transfert et les dépenses de dette.



C'est dans une logique de maîtrise que la croissance des **dépenses de fonctionnement** a pu être limitée à moins de 1% (0,53%) grâce notamment à la baisse des dépenses énergétiques (-11%) qui n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant la guerre en Ukraine.

Les **dépenses de personnel**, qui restent le principal poste de dépenses avec 45 %, augmentent d'à peine 11.719 € en 2025 (soit 0,2%) passant ainsi à 4.769.106 €.

Vu leur part importante (45%) dans l'ensemble des dépenses, on comprend que leur maîtrise reste un élément fondamental dans la recherche de l'équilibre budgétaire.

Les **dépenses de transfert** sont, quant à elles, de 3.587.804 € (+0,82%) ; il s'agit d'une part, de toutes les dépenses que doit exposer la Commune pour financer des services extérieurs sur lesquels elle n'a que peu de prise et d'autre part, des subsides à certaines institutions pour soutenir leurs actions. Ces dépenses concernent principalement :

- Le CPAS de Sombreffe pour un montant de 935.000 € ;
- La Zone de Police pour un montant de 1.147.129 € ;
- La Zone de secours pour un montant de 400.000 € ;
- Des subsides de 15.000 € à Visit Sombreffe et de 22.500 € à l'ASBL culturelle communale Samaravia.
- Ainsi qu'un budget associatif de 20.000 € mis en place pour la première fois en 2025 et qui aura permis de soutenir les initiatives des associations locales.

Enfin, les **dépenses de dettes** augmentent légèrement en 2025 (+0,68%) pour s'établir à 818.154 €.

Niveau d'endettement : une dette maîtrisée pour maîtriser son remboursement

Avec les dépenses de fonctionnement, les dépenses de dette sont des dépenses sur lesquelles la Commune a la maîtrise et peut agir.

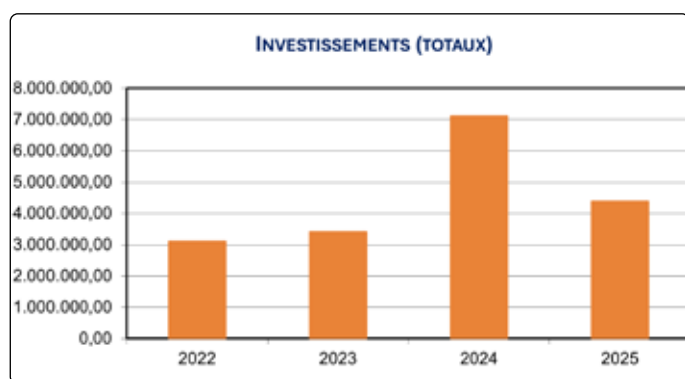
Il est donc important que nous maîtrisons la dette pour réduire son impact annuel sur les dépenses. Plus la dette est importante, plus les charges de remboursement en capital et en intérêts sont importantes, certainement dans un contexte d'augmentation des taux d'intérêts. **En maîtrisant la dette, on ménage des marges de manœuvre.**

Sur les 10 dernières années, la dette a inévitablement augmenté pour financer les investissements, mais elle reste très clairement maîtrisée.



Investissements importants et maîtrise de la dette

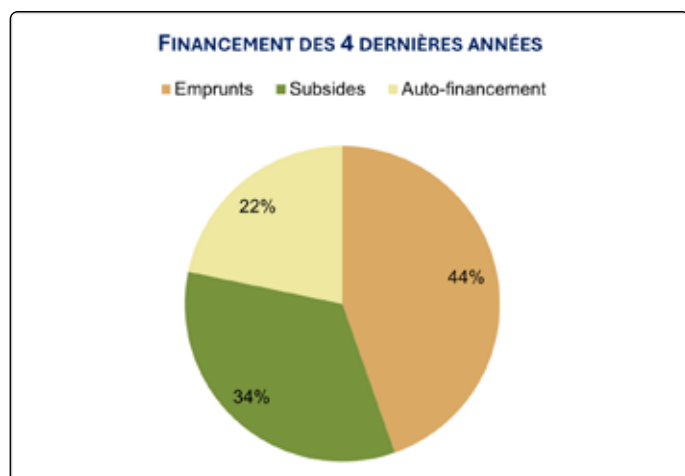
Le niveau des investissements est de l'ordre de 3 millions € par an, sauf en 2024 où les investissements ont augmenté avec respectivement les travaux de rénovation énergétique du Complexe sportif et de la Maison communale.



Ce programme d'investissement a été construit de manière pluriannuelle pour envisager les investissements et leur financement.

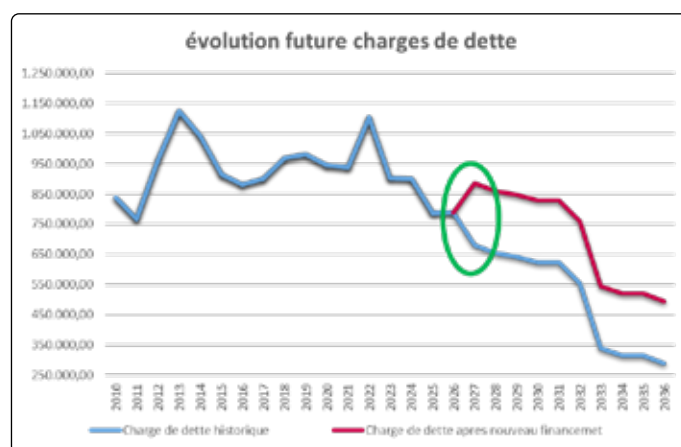
De manière à limiter l'augmentation de la dette et donc de sa charge, nous avons systématiquement cherché à **optimiser les subsides et à constituer des réserves d'auto-financement.**

C'est ainsi que sur les 4 dernières années, la part de la dette dans le financement de nos investissements a été **limitée à 44%.**



La poursuite des investissements de la Maison communale et du Complexe sportif (pour près de 7,5 millions €) va inévitablement avoir un impact sur ce mix de financement en 2026 et les années suivantes.

Si l'endettement augmentera légèrement avec la fin des grands chantiers en 2026, nous avons planifié les nouveaux emprunts pour qu'ils coïncident avec l'extinction de dettes historiques en 2027. **L'impact sur le budget sera donc limité.**



En conclusion : la situation financière de la Commune de Sombreffe est-elle bonne ?

Alors que le contexte des finances publiques belge et régionale est déficitaire, on peut affirmer que **la situation financière de la Commune de Sombreffe est saine.**

La structure du budget ordinaire est maîtrisée au niveau des dépenses de fonctionnement, de dettes et de personnel.

Seules les dépenses de transfert et de charge de pension représentent une évolution sur laquelle la Commune n'a que peu de maîtrise. Il en va de même des recettes de transfert dont la perception dépend, soit de la Région, soit de l'Etat fédéral.

Pour faire face à ces inconnues, nous disposons de 2.699.507 € de provisions et d'un boni global de 951.475 €. Notre réserve financière frôle les 3.700.000 €.

Ce bilan démontre **le sérieux de la gestion financière** poursuivie qui a porté ses fruits sans alourdir pour autant la fiscalité locale.

Il ne doit toutefois pas occulter la difficulté permanente d'atteindre un équilibre qui reste fragile, nous contraignant parfois à des choix difficiles, mais avec comme seul objectif la qualité du service à la population et le maintien des investissements nécessaires à notre cadre de vie et au développement de notre territoire.

Jonathan BURTAUX,

Bourgmestre en charge du Budget et des Finances



LA ZONE DE SECOURS VAL DE SAMBRE VOUS INFORME

Vive le printemps en toute sécurité !

Les beaux jours arrivent et suscitent des envies de jardiner, de bricoler ou encore d'aménager les extérieurs.

Chaque année, de nombreuses personnes se retrouvent aux urgences à la suite d'un accident alors qu'elles jardinaient ou bricolaient : coupures légères à graves (entraînant parfois l'amputation d'une extrémité ou d'un membre), chutes, coups, etc.

Afin que ces activités se réalisent en toute sécurité, voici quelques conseils et recommandations.



© IsoSvet (Canva)

Comment bien se préparer pour bricoler ?

- Avant d'acheter du matériel, demandez l'avis d'un vendeur ou d'un professionnel afin de choisir des outils réellement adaptés à vos travaux.
- Utilisez uniquement des outils en bon état et prenez le temps de lire les instructions avant la première utilisation.
- Limitez la quantité de produits dangereux que vous conservez : gardez seulement ce qui vous est utile et rangez-les hors de portée des enfants. Vérifiez les dates de péremption et déposez les produits périmés dans un parc à conteneurs.
- Avant de commencer à bricoler, retirez vos bijoux. Ils peuvent s'accrocher dans une machine et provoquer des blessures graves.
- Portez des gants, un masque et des lunettes de protection, surtout lorsque vous utilisez des machines-outils ou des produits portant les pictogrammes de danger.
- Ne retirez jamais les dispositifs de sécurité installés sur les machines et pensez à débrancher vos appareils dès que vous avez terminé de les utiliser.

- Si vous devez travailler en hauteur, attachez-vous à un point fixe ou à un élément solide de la structure. Assurez-vous également que votre échelle, échafaudage ou escabeau soit parfaitement stable avant d'y monter.

Comment bien se préparer pour jardiner ?

- Protégez systématiquement les lames de vos outils (tondeuse, taille-haies, etc.) et tenez les enfants éloignés lorsque vous les utilisez.
- Lorsque vous tondez, ne neutralisez jamais le système d'arrêt automatique qui coupe le moteur dès que vous relâchez la poignée : le bloquer est extrêmement dangereux et à l'origine de nombreux accidents.
- Pour l'utilisation d'une tronçonneuse, portez toujours vos équipements de protection individuelle (pantalon adapté, gants, etc.).
- Mettez des chaussures fermées, des gants et des lunettes de protection. Évitez les vêtements courts lorsque vous tondez ou taillez les haies.
- N'intervenez jamais sur une machine encore en fonctionnement et soyez attentif au risque de brûlure lié aux appareils thermiques.

- Manipulez engrais et pesticides avec prudence et lisez attentivement les instructions avant usage.
- Ne brûlez pas vos déchets verts dans votre jardin et privilégiez le dépôt dans des parcs à containers. Chaque commune possède son propre règlement et certaines interdisent cette pratique, sous peine d'amende. Renseignez-vous auprès de votre administration communale pour connaître la réglementation en vigueur.

En cas de blessure non superficielle ou de chute conséquente, faites appel aux services d'urgence en appelant le 112 (numéro international : pompiers - ambulanciers - police).

Lydia FRIGO,
Zone de secours Val de Sambre

Sources : <https://www.uvcw.be/environnement/vos-questions/art-2841>;
<http://www.sdis29.fr/espace-prevention/information-preventive-menu/risques-vie-courante-menu/les-dangers-du-printemps.html>.

ETIQUETTES DE DANGER



J'EXPLOSE



JE SUIS SOUS PRESSION



J'ALTERE LA SANTE



JE M'ENFLAMME



JE SUIS CORROSIF



JE NUIS GRAVEMENT A LA SANTE



J'ATTISE LE FEU



JE SUIS TOXIQUE



JE POLLUE

Consultations ONE pour les enfants

Vous êtes enceinte ? Vous êtes à la maternité, avec bébé ? Vous rentrez à la maison ?

Grâce au **Programme Naître et Grandir**, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) est à vos côtés pour vous soutenir dans votre rôle de parent, en vous proposant un service médical préventif lors de ses consultations.

Les consultations pour enfants de l'Office de la Naissance et de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Gratuites, ces consultations ont pour but de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans, et non de soigner les enfants malades. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.

A Sombreffe : Consultation des enfants par le Docteur Schauwers, le 1er vendredi du mois de 14h à 16h et les autres vendredis (à l'exception du 2ème) de 13h à 15h, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

Des places de parking sont disponibles pour les parents à l'arrière du bâtiment de l'Académie !

A Ligny : Consultation des enfants par le Docteur Schauwers, le 2ème mercredi du mois de 13h30 à 15h, dans les bureaux de l'ONE installés à la Maison Multi-services de Ligny située rue Haute, 5.

Activités du Comité des consultations ONE

Dépistage visuel

Rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe

Jeudi 25/06/26 de 13h à 15h50

Mercredi 25/11/26 de 9h à 11h45

Bientôt parents ?

Centre Hauméa, chaussée de Charleroi, 79 à Gembloux

Samedi 13/06/26 de 13h à 14h30

Samedi 03/10/26 de 13h à 14h30

Dehors en toute saison

Moment de complicité parent/enfant

Maison de village de Boignée

Mercredi 02/09/2026 de 14h à 15h30

Ecole communale de Tongrinne

Samedi 17/10/2026 de 10h30 à 12h



Attention !

Les consultations et les activités ont lieu uniquement sur rendez-vous/inscription auprès de Madame Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents).

Contact : Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents)

☎ 0499/99.80.05

CHIENS EN LIBERTÉ : UN DANGER POUR TOUS – TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE !

La Commune de Sombreffe rappelle à tous les propriétaires de chiens qu'en Wallonie, tout chien doit être tenu en laisse sur la voie publique. Il est strictement interdit de laisser un chien errer sans surveillance, quelle que soit sa taille ou quel que soit son comportement habituel. Cette obligation vise à protéger à la fois les citoyens, les autres animaux, et le chien lui-même.

Dans nos campagnes, une règle de respect et de bon sens

Même en zone rurale, où les grands espaces peuvent donner une illusion de liberté sans conséquences, tenir son chien en laisse est impératif. Un chien non tenu en laisse peut :

- **Effrayer ou blesser du bétail**, ce qui cause du stress, des blessures ou des pertes pour les éleveurs.
- **Endommager des cultures** en pénétrant dans des champs, qui sont des propriétés privées.
- **S'intoxiquer au contact de produits agricoles** (pesticides, herbicides, fongicides...).

- **Effrayer d'autres usagers des chemins** (promeneurs, cavaliers, cyclistes), avec un risque de chute ou de confrontation.

Extrait du règlement général de police administrative en vigueur à Sombreffe

Le règlement général de police administrative de Sombreffe stipule notamment que :

- Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps dans l'espace public.
- Ils doivent être à portée de voix de leur gardien, qui doit pouvoir les rappeler à tout moment.
- Les propriétaires doivent clôturer leurs terrains de manière à empêcher toute fugue.
- En cas de non-respect, la police peut saisir l'animal, qui sera confié à un refuge agréé aux frais du propriétaire.
- Il est interdit d'exciter son chien à l'attaque ou à l'agressivité, ou de le laisser poursuivre quelqu'un.

La réglementation impose également que tout chien reconnu comme dangereux porte une muselière dans les lieux publics. Sont concernés les chiens ayant montré de l'agressivité pouvant

présenter un danger pour l'intégrité des personnes ainsi que pour la sécurité des biens, sur constat d'un agent assermenté.

Les muselières à pointe ou blindées sont interdites, sauf pour les chiens de police ou de gardiennage en mission.

Une responsabilité partagée

Posséder un chien est une grande responsabilité. Il est essentiel de concilier plaisir de la promenade et sécurité de tous. Un chien tenu en laisse, c'est un geste simple mais indispensable pour éviter des accidents, des conflits et des drames.

Merci à tous les citoyens pour leur vigilance et leur respect des règles.





Vous en avez assez d'oublier de sortir vos poubelles ?

L'application Recycle est votre nouvel assistant personnel. Recevez une notification la veille de chaque collecte et accédez à tous les conseils de tri directement sur votre smartphone.

Votre calendrier de collecte intelligent

Finis de se demander quel jour on est ou de jeter un œil discret sur le trottoir des voisins pour savoir quel sac sortir. L'application Recycle vous prévient la veille de ce qui sera collecté le lendemain. Que ce soit pour les PMC, les papiers-cartons ou les déchets organiques et déchets ré-

siduels, vous recevez une alerte automatique qui vous évite bien des oublis.

Pour l'utiliser, il suffit de télécharger l'outil et d'y encoder votre code postal ainsi que le nom complet de votre rue. Simple et rapide, l'application vous propose une mise à jour en temps réel sur les éventuels changements de calendrier.

Le guide du tri au bout des doigts

Au-delà des rappels de passage, l'application regroupe une multitude d'informations pratiques pour faciliter votre quotidien :

- Les adresses et horaires des recyparcs et des sites de bulles à verre les plus proches de chez vous ;

- Des conseils de tri détaillés pour lever chaque doute avant de jeter vos déchets ménagers ;

- Des actualités liées à la gestion des déchets en Province de Namur.

En utilisant cet outil numérique, vous participez à la propreté de votre quartier en évitant de sortir les mauvais contenants.

L'essayer, c'est l'adopter

L'application Recycle est disponible gratuitement sur Google Play et l'Apple Store. Elle devient vite indispensable pour quiconque souhaite simplifier son organisation domestique.

N'attendez plus et scannez le QR Code de l'app Recycle !



BEP Environnement organise la collecte et le traitement des déchets pour les communes namuroises. En encourageant l'utilisation d'outils comme Recycle, BEP Environnement renforce son soutien aux citoyens pour un tri et une collecte des déchets ménagers plus efficace.

PRÊTS. ENSEMBLE : POUR TROUVER RAPIDEMENT LES BONNES INFORMATIONS EN CAS D'URGENCE

Lors d'une situation d'urgence, vous souhaitez immédiatement savoir ce qu'il se passe et quelles actions entreprendre pour vous protéger, ainsi que les autres. Il est donc essentiel de savoir à l'avance où trouver des informations fiables. Abonnez-vous dès maintenant aux canaux officiels : vous serez ainsi mieux préparé.

Les informations fiables et correctes proviennent des canaux officiels des autorités (locales, régionales ou nationales) ou des services de secours. Elles sont diffusées via différents moyens de communication.

Avec les trois actions ou « checks » ci-dessous, vous serez mieux informé et mieux préparé en cas d'urgence :

✓ Inscrivez-vous à BE-Alert

Il s'agit du système d'alerte des autorités. En cas de situation d'urgence dans votre quartier, BE-Alert peut vous avertir directement par SMS (provenant du numéro 1789), par e-mail ou par appel vocal. **Attention** : il arrive que les autorités ou services de secours choisissent d'alerter toutes les personnes présentes dans une zone déterminée. Dans ce cas, vous pouvez aussi recevoir un sms même si vous n'êtes pas inscrit à BE-Alert.

✓ Suivez les canaux de votre commune, province et services de secours locaux

Lors d'une urgence locale, votre commune, province ou votre zone de police ou de secours communiquent via leur site web et leurs réseaux sociaux. Vous voulez être certain de ne rien manquer ? Abonnez-vous dès aujourd'hui à leurs différents canaux.



✓ Informez-vous de manière proactive via centredecrise.be et ajoutez ce site à vos favoris

Sur le site du Centre de crise National, vous trouverez de nombreuses informations sur les risques possibles en Belgique et sur les mesures que vous pouvez prendre pour mieux vous préparer. En cas d'urgence nationale, vous y trouverez également des mises à jour fréquentes et des instructions officielles.

En complément de ces canaux, les autorités font souvent appel aux médias (radio, télévision, plateformes en ligne) pour toucher rapidement un large public. Des panneaux d'information, flyers ou véhicules de la police équipés de haut-parleurs peuvent également être utilisés pour informer la population.

Selon la gravité et l'ampleur de la situation, une urgence peut être gérée au niveau communal, provincial ou national. D'autres services ou autorités peuvent également communiquer, mais principalement pour soutenir l'autorité responsable et relayer les messages officiels.

Pour la Commune de Sombreffe :  www.sombreffe.be –  Commune de Sombreffe - Officiel

ROBOTS-TONDEUSES : UNE RÈGLE WALLONNE POUR MIEUX PROTÉGER LES HÉRISSENS

Le Gouvernement wallon a adopté un arrêté interdisant l'utilisation des robots-tondeuses entre 18h et 9h afin de protéger la faune nocturne, en particulier les hérissons. Cette mesure, valable sur l'ensemble du territoire wallon, vise à réduire les blessures graves et les mortalités constatées chaque année chez les animaux sauvages. Deux exceptions encadrées sont toutefois prévues.

Une interdiction nocturne pour limiter les atteintes à la faune sauvage

Le 9 avril, le Gouvernement wallon a adopté un arrêté encadrant l'usage des robots-tondeuses.

Désormais, l'utilisation de ces appareils est interdite entre 18h et 9h sur l'ensemble du territoire wallon.

Cette plage horaire correspond à la période d'activité de nombreuses espèces sauvages, dont le hérisson, une espèce strictement nocturne particulièrement vulnérable face à ce type d'équipement.

Une réponse à un problème sanitaire et environnemental bien identifié

Chaque année, les centres de révalidation pour animaux sauvages (CREAVES) et les vétérinaires constatent de nombreuses blessures

graves et des mortalités liées aux robots-tondeuses.

De plus en plus présents dans les jardins privés, ces appareils sont souvent programmés pour fonctionner la nuit, au moment où la faune est la plus active.

Contrairement à d'autres animaux, le hérisson ne fuit pas face au danger : il adopte un comportement de défense en se mettant en boule, inefficace face aux lames des robots-tondeuses. Cette caractéristique en fait l'une des principales victimes de ces équipements.

Un cadre clair, valable partout en Wallonie

Au-delà de la protection des animaux, cette nouvelle réglementation vise aussi à simplifier la vie des citoyens.

Ces dernières années, plusieurs communes ont adopté des règlements spécifiques concernant l'usage des robots-tondeuses. La coexistence de règles locales, parfois différentes d'un territoire à l'autre, rendait leur compréhension difficile pour les habitants.

L'arrêté wallon établit désormais une règle unique, claire et applicable partout, renforçant à la fois la lisibilité

du cadre réglementaire et l'efficacité de la protection de la faune.

Deux exceptions prévues par l'arrêté

L'arrêté prévoit deux exceptions strictement encadrées à l'interdiction nocturne :

- l'entretien des terrains de sport, lorsqu'il répond à des contraintes particulières ;
- certaines situations liées à la sécurité publique, notamment aux abords des aéroports.

Source : <https://environnement.wallonie.be/actualite/robots-tondeuses-une-regle-wallonne-pour-mieux-protoger-les-herissons>



© Sanddebeautheil de Getty Images

DON DE SANG

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

Le prochain don sans rendez-vous aura lieu le **jeudi 25 juin 2026, de 15h à 18h30 à la salle Saint-Laurent à Sombreffe** (rue Tienne de Mont, 30).

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité.

Plus d'infos : www.donneurdesang.be



CIRCULATION À TROTINETTE ÉLECTRIQUE : QUELQUES RÈGLES POUR ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ



© T A (Canva)

Avec le retour des beaux jours, les trottinettes électriques réinvestissent nos rues et espaces publics. Pratiques, rapides et écologiques, elles font désormais partie du quotidien de nombreux usagers. Afin de garantir une cohabitation harmonieuse et sécurisée entre piétons, cyclistes, automobilistes et utilisateurs de trottinettes, quelques règles essentielles méritent d'être rappelées.

La vitesse maximale autorisée est de 25

km/h. En zones piétonnes, résidentielles, de rencontre, sur les RAVeL ou dans les rues réservées aux jeux, la circulation doit toutefois se faire à l'allure du pas, soit maximum 6 km/h.

Une trottinette électrique est strictement réservée à une seule personne : le transport de passagers est interdit. L'âge minimum requis pour circuler est fixé à **16 ans**, sauf dans les zones mentionnées ci-dessus où les plus jeunes peuvent circuler à vitesse réduite.

Même s'il n'est pas obligatoire, le **port du casque** reste fortement **recommandé** pour limiter les risques de blessures en cas de chute ou d'accident.

Concernant la circulation, les trottinettes doivent emprunter la **chaussée** ou les **pistes cyclables** lorsqu'elles sont praticables. Il est interdit de rouler sur les trottoirs, afin de préserver la sécurité des piétons.

Le **stationnement** doit se faire dans les emplacements prévus à cet effet. En l'absence de signalisation spécifique, il

est toléré sur le trottoir à condition de ne pas gêner le passage des autres usagers, notamment les personnes à mobilité réduite.

Comme tout véhicule, la trottinette doit également être **équipée correctement** : avertisseur sonore audible à 20 mètres, catadioptrés avant et arrière, dispositifs réfléchissants latéraux, éclairage adapté en cas de faible visibilité ainsi qu'un système de freinage en bon état.

Quelques **comportements** restent également **interdits** : promener un animal en roulant, manipuler son GSM durant la conduite ou encore s'isoler totalement avec de la musique au point de ne plus entendre les autres usagers.

Enfin, le **respect du code de la route** demeure essentiel pour assurer la sécurité de tous. Prudence, vigilance et courtoisie permettent à chacun de partager l'espace public dans les meilleures conditions.

Partageons la route avec prudence et respect !



Les services communaux

COORDONNEES UTILES

ACCÈS AUX SERVICES COMMUNAUX



Les services communaux (à l'exception du service **Urbanisme**) sont ouverts au public selon les horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30

Pour le **service Urbanisme**, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demande d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font **uniquement sur rendez-vous** :

- par téléphone au ☎ 071/117.006
- par mail à l'adresse : ✉ urbanisme@sombreffe.be.

Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe ☎ 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Tamines ☎ 071/77.28.21
(à partir de 14h, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny ☎ 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny ☎ 071/11.70.04
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny ☎ 071/11.70.04
(réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe (temporairement fermé)

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe ☎ 071/88.94.71
(conciergerie)

CPAS - Rue Haute, 7 - Ligny ☎ 071/49.01.10

Ecoles communales

Boignée et Ligny ☎ 071/88.77.75

Tongrinne ☎ 071/85.21.54

Accueil général

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

☎ 071/117.000 – ☎ 071/827.440

✉ info@sombreffe.be – 🌐 www.sombreffe.be

📘 Commune de Sombreffe-Officiel

🏠 Administration communale de Sombreffe



Service Population - Etat civil

- Cartes d'identité - Passeports - Permis de conduire
- Changement d'adresse - Etat civil :

☎ 071/117.009 – ✉ population-etatcivil@sombreffe.be



Service Secrétariat général

Direction administrative – Secrétariat du Bourgmestre –

Protocole : ☎ 071/117.001

✉ secretariat.general@sombreffe.be



Service Cohésion sociale

- Location de salles et occupations du domaine public - Sport - Plaine de jeux : ☎ 071/117.004

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Enfance/Petite enfance - Plan de cohésion - Jumelage – Tourisme – Académie : ☎ 071/117.005

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Espace Public Numérique de Ligny : ☎ 071/820.899

- Petite Infrastructure Sociale de Quartier (PISQ) : ☎ 0499/699.324



Service Affaires générales

- Enseignement :

☎ 071/117.002 – ✉ enseignement@sombreffe.be

- Communication :

☎ 071/117.002 – ✉ communication@sombreffe.be



Service Cadre de vie

- Urbanisme :

☎ 071/117.006 – ✉ urbanisme@sombreffe.be

- Travaux - Mobilité :

☎ 071/117.007 – ✉ travaux@sombreffe.be

- Environnement - Cimetières - Bien-être animal - Propreté publique : ☎ 071/117.008

✉ environnement@sombreffe.be

- Opération de Développement Rural : ☎ 071/117.008



Service Finances

- Recouvrement : ☎ 071/117.003

✉ recette@sombreffe.be

- Taxes : ☎ 071/117.003 – ✉ recette@sombreffe.be

- Marché hebdomadaire : ☎ 071/117.003

✉ marches.hebdomadaires@sombreffe.be

- Comptabilité : ☎ 071/117.003

✉ finances@sombreffe.be

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31

Tél. **071 88 52 66**

Collection Privée

Prêt-à-porter et accessoires pour dames

www.collectionprivée.be

Place de l'Orneau 26

5030 Gembloux

081 600020



SE SOUVENIR POUR CONSTRUIRE LA PAIX : RETOUR SUR LES COMMÉMORATIONS DU 8 MAI À SOMBREFFE

À l'occasion des commémorations du 8 mai, date marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie en 1945, la Commune a souhaité rendre hommage au devoir de mémoire à travers plusieurs événements réunissant citoyens, écoles et familles autour des valeurs de paix, de transmission et de citoyenneté.

Soirée « Paroles et souvenirs »

Près de 40 personnes ont répondu présentes à la **rencontre « Paroles et souvenirs »** qui s'est tenue le 8 mai à l'Administration communale. Ce moment officiel a débuté par un dépôt de gerbe avant de laisser place à des témoignages et récits de vie de personnes ayant connu la guerre. Cette soirée, empreinte d'émotion et de respect, a permis d'écouter, de partager et de transmettre des souvenirs précieux faisant partie de notre histoire collective.



Extrait du discours de Caroline Allard, échevine en charge des cérémonies patriotiques

« C'est tout le sens de la soirée que nous ouvrons aujourd'hui. En donnant la parole à celles et ceux qui ont connu la guerre, nous faisons bien plus qu'évoquer le passé : nous transmettons une expérience, une réalité humaine, qui ne peut et ne doit pas être réduite à des lignes dans un livre d'histoire.

Et cette transmission est d'autant plus essentielle aujourd'hui. Dans un monde où les équilibres sont fragiles, où les tensions resurgissent, où la paix en Europe, que l'on pensait acquise, apparaît à nouveau comme un bien précieux et vulnérable, se souvenir devient une nécessité.

Se souvenir, non pas pour entretenir la peur, mais pour nourrir la vigilance.

Se souvenir, pour comprendre ce que coûtent la haine, l'indifférence et le renoncement.

Se souvenir, enfin, pour continuer à faire le choix, chaque jour, de la paix, de la démocratie et de la dignité humaine. »



Concours de dessin sur le thème « La paix dans le monde »

Dans le cadre de ces commémorations, un concours de dessin sur le thème « La paix dans le monde » a également été organisé. Pas moins de 265 dessins ont été reçus dans deux catégories d'âge : les 6-8 ans et les 9-12 ans. Un prix a été attribué dans chaque catégorie ainsi qu'un prix spécial du jury. Félicitations à nos trois lauréates : **Thalia Masson Verda, Lucie Guisset et Daliya Pillet !**

La remise des prix s'est tenue le 18 mai à la maison communale, en présence du jury,

des conseillers communaux et des petits conseillers. Les gagnantes ont reçu un chèque cadeau dans un magasin de jouets local ainsi qu'une corbeille garnie. Tous les participants se sont vu offrir un diplôme de « jeune passeur de mémoire » ainsi qu'un sac floqué « jeune passeur de mémoire ».



Lauréat 6-8 ans :
Daliya Pillet



Lauréat 9-12 ans :
Thalia Masson Verda



Lauréat "Coup de coeur" :
Lucie Guisset

Cérémonie des écoles

Le 12 mai, la **cérémonie des écoles** s'est déroulée au monument commémoratif situé à l'Administration communale. Les élèves des écoles sombreffoises — l'école des 2 Châtaigniers et l'école Saint-Laurent — y ont présenté une cérémonie patriotique préparée avec leurs enseignants. Par leur implication, les enfants ont rappelé l'importance de transmettre aux jeunes générations les valeurs de paix, de liberté et de respect de la mémoire.



À travers ces différentes initiatives, la Commune réaffirme son attachement au devoir de mémoire et à la transmission des valeurs de paix et de solidarité auprès des jeunes générations. Elle remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui y ont pris part.

Service Cohésion sociale



CULTURE

Samaravia asbl

Inscriptions 2026-2027 aux ateliers créatifs

Notre saison 2025-2026 se clôture tout doucement. C'est donc déjà le moment de se réinscrire ou de rejoindre nos ateliers créatifs hebdomadaires à Sombreffe, pour la rentrée en septembre. À partir du 15 juin, les inscriptions seront lancées sur notre site www.samaravia.be.



Au programme :

Pour les plus jeunes

- Court-métrage (ados)
- Peinture et dessin (4 > 17 ans)

Pour les plus grands

- Broderie (tout public)
- Couleurs et peinture (16 ans et +)
- Ecriture (21 ans et +)
- Gravure et impression (16 ans et +)

Venez vous exprimer et créer dans ces laboratoires avec nos animateur.ices-artistes !

Rendez-vous estivaux au marché



Avec l'été qui arrive, votre marché hebdomadaire à Sombreffe s'anime le samedi matin !

En juin et juillet, profitez d'animations culturelles gratuites en faisant vos courses sur la place Baudouin 1er.

C'est l'occasion de se retrouver dans une ambiance estivale.

Newsletter

Restez au courant de nos activités : ateliers créatifs, expos, concerts, etc. Scannez le QR code ci-contre et inscrivez-vous à notre newsletter pour recevoir notre actualité dans votre boîte mail.



Rendez-vous à partir de 10h aux dates suivantes :

- **20/06** - Accordéoniste Serge De Luca
- **27/06** - Animation "Retro Vinyl Bar"
- **11/07** - Animation bulles géantes avec Crazy Bubble
- **25/07** - Magicien Simon

Contact : ☎ 0492/53.37.88 - ✉ info@samaravia.be - 🌐 www.samaravia.be

Quoi de neuf à l'EPN ?

L'EPN continue d'évoluer et de proposer de nouveaux projets à destination de tous les publics. Entre innovations, ateliers créatifs, accompagnement numérique et collaborations locales, découvrez les dernières nouveautés et initiatives mises en place au sein de votre EPN communal.

Nouvelle carte de visite EPN

L'EPN est en train de finaliser une carte de visite un peu spéciale... Celle-ci est en effet entièrement imprimée en 3D. Son avantage réside non seulement dans sa solidité, mais également dans le fait qu'elle reprend toutes les informations essentielles de votre EPN communal, avec la possibilité de scanner un code QR menant directement au site web de l'EPN, régulièrement mis à jour.

Au dos de la carte figureront également les horaires des deux animateurs présents dans l'espace. La carte sera bientôt finalisée et accessible à tous.



Ateliers « Jeux vidéo » et « Tablette graphique »

Encore un beau succès pour les deux activités de vacances organisées à l'EPN. Celles-ci ont eu lieu les 28 et 29 avril ainsi que les 5 et 6 mai, avec un nouveau groupe de cinq enfants motivés.

L'activité « **Jeux vidéo** », réalisée avec le programme Scratch, a beau avoir déjà été proposée à plusieurs reprises, elle continue d'attirer de nouveaux participants tout en permettant aux habitués de poursuivre leur découverte de la programmation ludique offerte par ce logiciel.



La nouvelle activité « **Tablette graphique** », organisée durant la deuxième semaine, a permis aux enfants de découvrir cet outil indispensable dans le milieu professionnel de la création de dessins et de la mise en couleur, notamment dans l'univers de la bande dessinée. Dès le premier jour, le groupe s'est particulièrement bien débrouillé en réussissant à dessiner d'après un modèle.

Vous pourrez découvrir tous les résultats sur la page « Ateliers » du site web de l'EPN (pour y accéder, il suffit d'écrire « EPN Ligny » dans Google et de cliquer sur le premier résultat). L'animateur profite également de la présence des enfants pour leur offrir un souvenir imprimé en 3D grâce à l'imprimante couleur. Chaque participant a ainsi pu repartir avec une carte « Scratch » ainsi qu'un porte-stylo, tous deux personnalisés avec son prénom.

Le nouvel emplacement de l'EPN des Merlettes offre aussi l'occasion aux enfants de profiter, pendant les pauses, d'une belle prairie située juste devant l'EPN.



« 123 Digit » pour la classe informatique

La classe informatique senior bénéficie actuellement d'un ensemble de cours créés et mis à disposition des participants. Ces cours, nommés « 123 Digit », sont particulièrement adaptés aux personnes en situation de fracture numérique, grâce à des explications simples et complètes ainsi qu'à de nombreux exercices pratiques intégrés directement au déroulement des séances.

Cette démarche est née d'une réelle volonté de l'animateur de rendre la classe senior pleinement autonome. Chaque bénéficiaire peut d'ailleurs suivre son parcours personnel sur la plateforme et repartir avec une fiche-résumé à l'issue du cours.

Le guide des aînés bientôt mis à jour

En collaboration avec le CCCA et l'EPN, la Commune proposera bientôt une nouvelle version du guide des aînés. Non seulement les informations seront entièrement mises à jour, mais le design sera également repensé afin d'être plus moderne et coloré.

Voici un aperçu de ce que vous pourrez prochainement recevoir.





©Pixelshot

Les crèches et accueillantes sur l'entité de Sombreffe

Le service Petite enfance de l'Administration communale, sous l'impulsion de l'échevine Madame Béatrice Plennevaux, est particulièrement attentif aux enjeux de la petite enfance et propose divers avantages favorisant le développement et la qualité des milieux d'accueil (prime annuelle, éveil musical, pack de bienvenue du nouveau-né, ...).

81 places d'accueil de la petite enfance sont réparties sur les 7 structures actives actuellement sur l'entité de Sombreffe.

Attention ! Pour bénéficier d'une place dans un milieu d'accueil, une préinscription est obligatoire via le site internet : <https://my.one.be>



Crèche | Subventionné
SOMBREFFE 1 - Mini Crèche
 Chaussée de Nivelles 79-81,
 5140 Sombreffe
 De 7h à 18h30
 071/88.52.07
contact@imaje-interco.be

Accueillante | Subventionné
D. C. du service Sambrilou
(en incapacité)
 Rue Gustave Fiévet,
 5140 Sombreffe
 De 7h30 à 17h30
 071/74.16.62
servicesocial@sambrilou.be

Crèche | Subventionné
SOMBREFFE 2 - Les P'tits Canetons
 Allée de Château-Chinon 4,
 5140 Sombreffe
 De 7h à 18h30
 071/88.89.00
contact@imaje-interco.be

Accueillante | Subventionné
D. R. M. du service Sambrilou
 Rue Gaie, 5140 Ligny
 De 7h à 17h
 071/74.16.62
servicesocial@sambrilou.be

Crèche
L'Île Ô Enfants Sombreffe
(anciennement « Les Briquillons »)
 Chaussée de Namur 59,
 5140 Tongrinne
 De 7h30 à 17h30
 0479/90.64.19
lleenfants1@gmail.com

Accueillante | Subventionné
T. N. du service d'accueillantes
IMAJE
 Rue du Moulin, 5140 Tongrinne
 De 7h à 18h
 081/40.91.60
contact@imaje-interco.be

Accueillante
Jennifer Charlier
 Chaussée de Nivelles 169,
 5140 Sombreffe
 De 7h30 à 17h
 0495/37.68.40
lesptitspoyons5140@gmail.com

Accueillante
Carmita Calvo Ruisanchez
 Rue des Combattants 2,
 5140 Tongrinne
 De 7h à 16h
 0475/78.57.92
fcarmita67@gmail.com

La crèche "Les Briquillons" devient "L'Île Ô Enfants – Sombreffe"

Sabrina Nivarlet est nutritionniste pédiatrique depuis plus de 30 ans, passionnée par la santé et le bien-être des tout-petits. Après un parcours au sein de l'Institut de pathologie de Gosselies et du CHR de Namur, elle a ouvert en 2012 une première crèche à Vedrin, toujours active aujourd'hui. Forte de cette expérience et encouragée par les nombreuses familles restées en contact, elle a relancé un projet d'accueil en 2024 à la Clinique du Beau Vallon de Saint-Servais. Plus récemment, la reprise de la crèche « Les Briquillons » à Tongrinne, effective depuis le 1er février 2026, lui a permis de s'implanter au cœur de la commune.

La structure devient aujourd'hui « L'Île Ô Enfants – Sombreffe », un lieu d'accueil chaleureux et familial. Accompagnée de son fils, Grégoire De Ville, assistant de direction, elle veille à proposer un environnement respectueux du rythme de chaque enfant, avec une attention particulière portée à une alimentation saine et à leur épanouissement.

Leur souhait est de créer un véritable lieu de vie pour les enfants et leurs familles, en lien étroit avec la Commune de Sombreffe.



La brochure été des Activités Temps Libre bientôt disponible

Les vacances estivales arrivent et pour répondre au besoin d'informations sur les activités proposées aux enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans, la Commune de Sombreffe aura très prochainement le plaisir de vous proposer la brochure des « Activités Temps Libre » de l'été 2026.

Elle sera disponible sur notre site Internet (www.sombreffe.be) ou, en version papier, à l'accueil de l'Administration communale.

Le Service en charge de l'Accueil temps Libre est à votre disposition pour toute question ou demande de renseignements.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année scolaire et déjà, un très bel été. Peut-être le sera-t-il à Sombreffe ?

Contact : Fanny Defossez – Coordinatrice Accueil Temps Libre
 ☎ 071/117.005 - ✉ fanny.defossez@sombreffe.be

Plaine de jeux communale 2026 : un été d'aventures, de rires et de découvertes à Sombreffe !

Comme chaque été, la Commune de Sombreffe donne rendez-vous aux enfants pour sa traditionnelle Plaine de jeux communale durant tout le mois de juillet !

Au programme : animations variées, grands jeux, créativité, sport, découvertes, nouveaux copains... et surtout énormément d'amusement dans une ambiance conviviale et encadrée par une équipe d'animateurs et d'animatrices dynamiques et motivés.



Trois semaines pour vivre des aventures inoubliables !

La Plaine se déroule du **6 au 24 juillet 2026** :

- Semaine 1 : du 6 au 10 juillet
- Semaine 2 : du 13 au 17 juillet
- Semaine 3 : du 20 au 24 juillet (4 jours – pas de plaine le 21 juillet)

Pour qui ?

La Plaine communale accueille les enfants âgés de 2,5 à 15 ans.

Deux sites adaptés à chaque âge

Les enfants sont répartis sur deux sites d'accueil :

- Ecole communale de Tongrinne - 3, rue Maréchal Juin à Tongrinne
 - o Section des « tout petits » : de 2,5 à 4 ans
 - o Section des « petits » : de 5 à 6 ans
- Complexe sportif – 6, allée de Château-Chinon à Sombreffe
 - o Section « enfants et adolescents » : de 7 à 15 ans

Des thèmes passionnants chaque semaine

Cette année encore, l'équipe d'animation a imaginé des univers fantastiques qui feront voyager les enfants tout au long de l'été !

- **Semaine 1 - du 6 au 10 juillet**
 - o Tongrinne : Le monde de Disney / Sombreffe : Harry Potter
- **Semaine 2 - du 13 au 17 juillet**
 - o Tongrinne et Sombreffe : Les super Héros
- **Semaine 3 - du 20 au 24 juillet**
 - o Tongrinne : La préhistoire / Sombreffe : Koh Lanta

Horaires des activités

Les activités se déroulent de 9h à 16h.

Garderies et accueil

Un accueil est organisé au Complexe sportif de Sombreffe pour tous les enfants, quel que soit leur âge, à partir

de 7h (garderie du matin) jusqu'à 18h (garderie du soir).

Un transport en car est organisé afin d'acheminer les enfants de 2,5 à 6 ans, le matin, vers l'école communale de Tongrinne et, en fin de journée, vers le Complexe sportif de Sombreffe.

- 16h30 : Pont-au-Rieu
- 16h35 : quartier du Trieu
- 16h40 : église de Tongrinne
- 16h45 : place de Boignée
- 16h50 : ruelle du curé à Ligny (arrivée)

Tarifs

Le prix demandé est de 50€/semaine par enfant (40€ pour la semaine du 21 juillet – 4 jours de plaine).

Ce prix comprend :

- Les garderies du matin et du soir ;
- Les éventuelles activités extérieures (une fois par semaine) ;
- Les collations du matin et de l'après-midi ;
- Le transport en car.

Important ! Les enfants doivent apporter leur pique-nique et leur boisson de midi.

DU 6 AU 24 JUILLET
2 sites d'accueil

PLAINE DE JEUX COMMUNALE

Tu as entre 2,5 et 15 ans ?
Tu as envie de bouger et de t'amuser ?
Rejoins la folle ambiance de la Plaine de jeux !

Infos & inscriptions : www.sombreffe.be

Service Cohésion sociale
071/117.004
cohesion sociale@sombreffe.be

Editeur responsable : Collège communal – Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

Transport en car

Un transport en car gratuit est également proposé, sans inscription préalable, dans les 4 villages de l'entité.

Le matin

- 8h00 : ruelle du curé à Ligny (départ)
- 8h10 : place de Boignée
- 8h15 : église de Tongrinne
- 8h20 : quartier du Trieu
- 8h25 : Pont-au-Rieu
- 8h45 : Complexe sportif de Sombreffe

Le soir

- 16h20 : Complexe sportif de Sombreffe (départ)

Modalités d'inscription

Il est possible d'inscrire un enfant pour toute la durée de la Plaine (3 semaines) ou uniquement pour un nombre plus limité de semaines (1 ou 2 semaine(s)). L'inscription à la journée n'est pas possible.

L'inscription se fait via le formulaire en ligne sur www.sombreffe.be pour le 6 juillet au plus tard.

Après réception du formulaire, un e-mail récapitulatif contenant les modalités de paiement vous sera envoyé.

Le paiement s'effectue par virement bancaire et l'inscription ne sera confirmée qu'après réception du paiement. Les personnes éprouvant des difficultés pour s'inscrire en ligne peuvent contacter :

- le service Cohésion sociale au 071/117.004,
- l'Espace Public Numérique (EPN) au 071/820.899.



Stages OXYjeunes pendant les vacances d'été

L'asbl OXYjeunes organise une plaine de vacances durant les vacances d'été, en partenariat avec la Commune de Sombrefe.

Sur le thème « Move'N'Sun », les enfants de **3 à 12 ans** profiteront pleinement de l'été à travers des activités remplies de rires, de découvertes et de bonne humeur.

Les enfants voyageront entre le bleu azur de la mer, l'exploration des pays qui nous entourent et des moments de détente et de bien-être, le tout dans une ambiance chaleureuse et ensoleillée.

Semaine du 27 au 31 juillet : Fun & Cocotiers (été, soleil, plage, mer)

Une semaine placée sous le signe des vacances, des jeux d'été et de l'évasion au bord de la mer.

Semaine du 3 au 7 août : Oxy Globe-Trotters (pays, cultures, festivités)

Les enfants partiront à la découverte du monde à travers différentes cultures, traditions et fêtes venues d'ailleurs.

Semaine du 10 au 14 août : Oxy Good'Vibes (bien-être, zen, art)

Une semaine douce et créative autour du bien-être, de la relaxation, de l'expression artistique et des bonnes ondes.

Informations pratiques

- Quand ? **Du 27 juillet au 14 août 2026.**
- Horaire : **De 9h à 16h** (garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 17h30).
- Où ? **A l'école communale de Tongrinne** (rue du Maréchal Juin, 3).
- Prix ? **80 € par enfant, 75 € à partir du 2ème enfant.**

Merci de prévoir le repas de midi et la collation de 10h. La collation de l'après-midi est offerte.

Inscription obligatoire directement auprès de l'asbl OXYjeunes.



Contact et inscription :

OXYjeunes

☎ 071/38.84.00

✉ cdv.sombrefe@oxyjeunes.be

oxyjeunes.be

🌐 <https://oxyjeunes.be/agenda>

AINÉS

Semaine des aînés : bloquez la date !

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés et le service Cohésion sociale ont le plaisir de vous annoncer l'organisation de la Semaine des aînés qui se déroulera du **22 au 25 septembre 2026**.

Au programme : conférence, spectacle et moments de convivialité !

Bloquez d'ores et déjà la date. Le programme précis de la semaine des Aînés sera communiqué dans le prochain bulletin communal.

Au plaisir de vous y rencontrer !



Conseil Consultatif Communal
des Aînés de Sombrefe

Contact : Service Cohésion sociale – ☎ 071/117.005 – ✉ cohesionsociale@sombrefe.be

Service Population – Etat civil

PERMANENCES

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu, de 9h à 11h, les samedis :

- 20 juin
- 18 juillet
- 22 août
- 4 juillet
- 1er août

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au ☎ 071/117.009 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (reconnaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.

MARIAGES

Six couples se sont mariés civilement à Sombreffe depuis la dernière parution du bulletin communal. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Monsieur Romain Debroux et Madame Alison Taziaux - 3 avril 2026



Monsieur Louis Demanet et Marguerite della Faille de Leverghem - 9 mai 2026



Monsieur Bernard Brassart et Alice Cappe – 2 mai 2026



Monsieur Simon Paten et Madame Camille van Eyll
20 mai 2026

104 BOUGIES POUR LÉONIE !

Madame Léonie GROSSEN a franchi le cap des 104 ans ce 16 avril 2026 !

La Commune de Sombreffe a eu l'honneur de la compter parmi ses citoyennes, il y a 6 ans, à la résidence service « Les Ardenelles ».

A l'occasion de son anniversaire, Mme Léonie GROSSEN a reçu un bouquet de fleurs et un panier garni offerts par l'Administration communale.



Monsieur Samuel Servais et Madame Coralie Boulard
23 mai 2026

BIENVENUE AUX NOUVEAUX SOMBREFFOIS !

Le 17 avril dernier, notre commune a ouvert ses portes aux nouveaux habitants de 2025 pour une soirée d'accueil placée sous le signe de la convivialité !



L'occasion parfaite pour faire connaissance avec les services communaux et du CPAS, présenter les infrastructures locales, et mettre en avant le tissu associatif qui fait vibrer notre belle commune : culture, sport, tourisme, festivités, jeunesse...

Nos zones de police et de secours étaient également présentes pour informer les citoyens sur leurs missions au service de la population.

Et bien sûr, cette rencontre s'est terminée autour d'un verre et quelques mignardises : le moment parfait pour échanger et créer de nouveaux liens.

Bienvenue à tous nos nouveaux citoyens ! Nous sommes ravis de vous compter parmi nous.

VOUS PARTEZ EN VOYAGE AVEC VOS ENFANTS ? DEMANDEZ LA KIDS-ID SANS TARDER !

La Kids-ID est la carte d'identité électronique destinée aux enfants de moins de 12 ans. Elle sert également de document de voyage valable dans la plupart des pays européens. La carte est valable pendant trois ans.

Comment faire la demande ?

Pour introduire une demande de Kids-ID auprès de votre commune, vous devez :

- exercer l'autorité parentale sur l'enfant ;
- être accompagné de l'enfant lors de la demande ;
- vous munir d'une photo d'identité de l'enfant.

Le coût de la procédure normale est de **8,10 €**.

Attention : le délai de livraison est d'environ trois semaines. Il est donc conseillé d'anticiper votre demande avant le départ.

En cas d'urgence

Si la Kids-ID n'a pas été demandée à temps, il est encore possible :

- d'introduire une demande urgente de Kids-ID ;
- ou de demander un passeport en procédure d'urgence.

Ces procédures sont toutefois beaucoup plus coûteuses :

- **110,60 €** pour une Kids-ID en urgence ;
- **210 €** pour un passeport en urgence.

Dans des situations exceptionnelles, une carte d'identité provisoire peut également être délivrée par la commune. Renseignez-vous auprès de votre administration communale pour plus d'informations.

Important avant de partir

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable. Pensez à vérifier les conditions d'entrée du pays de destination avant votre départ.

Il est également recommandé de se renseigner sur les documents de voyage requis via votre agence de voyage ou le site du SPF Affaires étrangères.

Bon voyage !

Source : <https://diplomatie.belgium.be/fr>.





Le CPAS de Sombrefe

COORDONNÉES

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale.

Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes.

A Sombrefe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.



- Présidente : Caroline Allard – ✉ caroline.allard@sombrefe.be
- Directeur général : Natalino Zara – ✉ natalino.zara@cpas.sombrefe.be
- Accueil administratif : Rue Haute, 7 à 5140 Ligny – ☎ 071/49.01.10 – 📠 071/49.01.19 – ✉ info@cpas.sombrefe.be
- Receveur Régional : Frédéric Dupont

Service social – demandes générales

(Aides financières et administratives, guidance, allocations sociales, logement, ...)

- 🕒 Lundi et mardi : 9h à 11h
Mercredi : 13h à 15h
Jeudi : permanence exclusion chômage - 9h30 à 11h

Allocation de chauffage

- 🕒 Jeudi : 9h à 11h30
- ✉ assistant.social@cpas.sombrefe.be

Compteur à budget

Station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS.

Distribution de repas à domicile

- ☎ 071/49.01.10
- ✉ repas@cpas.sombrefe.be

Mobisocial

Service de transport pour personnes sans moyen de locomotion ou ayant des difficultés à se déplacer (rendez-vous médicaux, courses, etc.)

- 🕒 Lundi : 8h à 16h
Mardi à jeudi : 8h à 12h
- ☎ 071/49.01.10 – 0494/43.45.56
- ✉ mobisocial@cpas.sombrefe.be

Easy-e-Space

Espace Public Numérique du CPAS (gratuit et ouvert à tous)

- 🕒 Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 à 16h / Mercredi : 13h30 à 16h (réservé aux enfants)
- ☎ 0455/13.93.84

Insertions sociale (SIS) et socioprofessionnelle (job coaching)

Uniquement sur rendez-vous – réservé aux bénéficiaires du droit à l'intégration sociale

- ✉ sis@cpas.sombrefe.be

Médiation de dettes

- 🕒 Uniquement le vendredi matin, sur rendez-vous
- ☎ 081/44.61.81

- ✉ administration@greasur.be

Handicontact

- 🕒 Jeudi : 9h à 11h30
- ☎ 071/49.01.10
- ✉ florie-anne.marc@cpas.sombrefe.be

BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR VOTRE DÉCLARATION FISCALE ? LE CPAS DE SOMBREFE ORGANISE UNE PERMANENCE



©simpson33 de Getty Images

Une nouvelle permanence physique est organisée conjointement par le SPF Finances et le CPAS de Sombrefe en vue d'apporter une aide aux contribuables pour remplir leur déclaration à l'impôt des personnes physiques (IPP – exercice 2026, revenus 2025).

Quand et où ?

Cette permanence se tiendra le vendredi 19 juin 2026, de 9h à 12h, à la Maison Multi-services de Ligny, dans les locaux du CPAS de Sombrefe.

Informations pratiques

50 places sont disponibles uniquement sur réservation préalable.

Chaque participant doit se présenter muni de tous les documents nécessaires à l'établissement de sa déclaration.

Si vous représentez un membre de votre famille, n'oubliez pas d'apporter une procuration dûment complétée.

Pour réserver votre créneau ou obtenir plus d'informations, veuillez contacter le CPAS de Sombreffe : ☎ 071/49.01.10 - ✉ info@cpas.sombreffe.be

Plus de place ? D'autres options sont disponibles !

En cas d'indisponibilité pour la permanence physique, le SPF Finances propose également un service à distance, par téléphone et en dehors de la journée de permanence prévue.

Veuillez contacter l'accueil du Centre pour demander un rendez-vous. Le CPAS transmettra ultérieurement les listes de demandes au SPF Finances qui fixera directement les rendez-vous auprès des particuliers.

Besoin d'aide informatique ?

Les Espaces Publics Numériques (EPN) du CPAS et de la Commune sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches en ligne aux horaires suivants : Lundi : 13h30 – 16h / Mardi et mercredi : 9h – 17h / Jeudi : sur rendez-vous / Vendredi : 9h – 16h
☎ 0455/13.93.84 - ✉ EasySpace@cpas.sombreffe.be ou e pn@sombreffe.be

Un doute, une question ?

Consultez également le site du SPF Finances pour trouver toutes les informations utiles relatives à l'IPP :

<https://finances.belgium.be/fr>



Economie locale



Le Moulin de Tongrinne

Du champ wallon à la farine bio

Présentation

Le Moulin de Tongrinne est une entreprise meunière bio implantée à Tongrinne (Namur, Belgique), au sein même d'une ferme agricole. Son activité consiste à transformer des céréales biologiques wallonnes — froment, épeautre, seigle et petit-épeautre — en farines destinées aussi bien aux professionnels (boulangers, biscuitiers) qu'aux particuliers.

Histoire et création

C'est en 2020 que cinq associés ont uni leurs savoir-faire pour donner naissance au projet. Jonathan Lenartz, bioingénieur spécialisé en meunerie et applications boulangères (15 ans d'expérience), a rencontré quatre agriculteurs bio : Pierre et Olivier Lemaire (Villers-le-Bouillet), Henry Dumont de Chassart (Keumiée) et Jérôme Hanoteau (Tongrinne). Ensemble, ils ont conçu un moulin à la ferme, soutenu par la Région wallonne à hauteur de 500.000 € dans le cadre du Plan de relance.

Activité & chiffres clés

Les quatre agriculteurs partenaires produisent annuellement 600 tonnes de céréales bio, transformées sur place. La capacité de production atteint 1 tonne de céréales broyées par heure, grâce à un équipement constitué de cylindres industriels récupérés et d'un plansichter neuf. L'objectif à terme est de porter le volume transformé à 1.000 tonnes, en nouant des contrats avec de nouveaux agriculteurs du réseau local.

Engagements

100 % bio, 100 % wallon : chaque lot de grain est analysé en collaboration avec le CRA-W pour garantir une qualité homogène et constante. L'installation, semi-automatisée, permet de produire des farines blanches, mi-complètes et intégrales, répondant à toutes les utilisations.



Moulin de Tongrinne

Rue du Docq, 65 - 5140 Sombreffe - ✉ info@moulindetongrinne.be - ☎ 0485/47.75.56



Nos enfants

ECOLE COMMUNALE DE TONGRINNE

Nous adressons nos sincères remerciements à Mme Cindy, notre technicienne de surface, pour la réalisation du magnifique arbre installé dans le couloir de l'école.

Par sa créativité et son engagement, elle a apporté une touche chaleureuse et accueillante à notre environnement.

Un grand merci à elle.

CHUT...

tout le monde lit !

À différents moments de la journée ou de la semaine, nos élèves participent au « quart d'heure de lecture ». Durant ce temps calme, chacun se plonge dans un livre de son choix afin de développer le plaisir de lire et le goût des histoires.

Un moment précieux, propice à la concentration et à l'évasion, partagé par tous au sein de l'école.



A la conquête de l'espace

C'est la tête dans les étoiles que les élèves de P5 et P6 de l'école communale de Tongrinne ont vécu un magnifique voyage à l'Eurospace Center.

Durant trois jours, ils ont plongé dans le quotidien des astronautes pour finalement partir à la conquête de l'Espace grâce aux différents simulateurs et aux expériences.



Voyage aux Pays-Bas

Cette année encore, encore les P3 et P4 sont partis en voyage dans le cadre du cours de Néerlandais. C'est aux Pays-Bas que nos élèves ont pu admirer de magnifiques paysages et enrichir leur culture générale.

Ils ont visité le musée Corpus, Madurodam, le musée du Gouda (à Gouda), et Neeltje Jans où ils ont pu se rendre compte de l'importance des digues et barrages pour protéger nos voisins et nous-mêmes de la montée des eaux. Un séjour sous le soleil et dans la bonne humeur.



Ecoles communales de Sombreffe

Rentrée 2026-2027

Sombreffe 1 : implantations Boignée et Ligny - Sombreffe 2 : implantation Tongrinne



2 écoles, 2 directions, 3 implantations,

Qui développent :

- Des savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Un esprit de tolérance, d'accueil et de respect de chaque élève
- Une relation enfant/enseignant axée sur la confiance et la bienveillance
- Un regard curieux et positif sur le monde qui entoure les élèves



Qui collaborent avec :

- Le Centre PMS/PSE de Tamines (guidance et orientation)
- Les Pôles territoriaux
- L'ADEPS / "Pro Velo"
- L'ASBL Samaravia
- Les Associations de Parents
- Le Conseil de Participation (enseignants / direction / parents / Pouvoir Organisateur / représentants de l'environnement économique et social)
- L'Intercommunale I.M.A.J.E. (Accueil temps libre)
- Le Foyer de Bothey*
- Des bénévoles (cours de chant, d'informatique, mamie conteuse, atelier jeux de société etc.)



**Inscriptions jusqu'au 7 juillet
et à partir du 17 août auprès des Directions**

Sombreffe 1 (Boignée - Ligny) : 071/88.77.75

Sombreffe 2 (Tongrinne) : 071/85.21.54

Pour tout renseignement : secretariat.ecoles@sombreffe.be - 071/88.77.75
ecolecomsombreffe.wixsite.com/home



Qui offrent :

- des études dirigées encadrées par notre personnel enseignant de 15h30 à 16h30 2 à 3 fois par semaine ;
- des repas chauds livrés par TCO Service (Green Deal cantines durables)
- des siestes prises en charge par des puéricultrices dans des locaux exclusivement dédiés aux plus jeunes enfants;
- des cours de psychomotricité donnés par un maître spécial avec notamment l'apprentissage aux deux roues pour les plus petits;
- des activités parascolaires organisées pendant le temps de midi avec la mise à disposition de malles pédagogiques et de personnel formé à leur utilisation;
- des plaines verdurisées et sécurisées, des "classes du dehors" qui reconnectent l'élève à l'environnement proche;*
- des tableaux blancs interactifs dès la 1ère primaire;
- des cours dispensés par l'Académie de Taminés dans nos locaux, à savoir : art de la parole (diction/théâtre), piano, saxophone, batterie, etc.*
- des heures d'informatique en 5e et 6e primaire à Ligny et Boignée, un accès à la bibliothèque à Tongrinne, le "quart d'heure lecture" dans les classes primaires, des malles de livres à disposition via la bibliothèque provinciale de Namur* ;
- des activités musicales en classes, en partenariat avec les Jeunesses musicales de Namur*;
- des activités telles que : "Cap sciences", "Guide nature" et autres pour les élèves des classes primaires*;
- des classes vertes, linguistiques, sportives, de voile, de ferme, etc dès la section maternelle*;
- des sorties pédagogiques, culturelles et sportives (Cross, Musées, Théâtre (via l'ASBL Samaravia dans le cadre du PECA),...);
- des cours de natation dès la 3e maternelle encadrés par des professeurs d'éducation physique titulaires du brevet de base en sauvetage aquatique (BSSA). Brevets de natation attribués aux élèves au fur et à mesure des apprentissages.

**selon l'implantation*



Organisation :

Rentrée le lundi 24 août 2026

Garderie dès 7h

Horaire des cours

8h30 - 12h10

13h35 - 15h15

excepté le mercredi : 8h30 - 12h10

Collations et temps de midi

Service de repas chauds équilibrés en relation avec un green deal "repas sains"

Fruits de saison en circuit court offerts aux enfants 1x/semaine

Accueil temps libre

Assuré par l'intercommunale I.M.A.J.E. dès 7h et jusqu'à 18h dans les trois implantations.

Goûter varié offert à tous les enfants dans le cadre de la garderie



ECOLE « LES 2 CHÂTAIGNIERS » DE SOMBREFFE



Classe de neige 2026

Du 19 au 27 mars, les trois classes de 5^{ème} et 6^{ème} années de l'école les 2 Châtaigniers de Sombreffe se sont rendues aux Contamines-Montjoie (Haute Savoie).

La plupart des élèves découvraient la pratique du ski. Grâce aux trois heures quotidiennes, aux moniteurs et surtout grâce à leur courage et leur enthousiasme, chacun a obtenu une médaille bien méritée !

L'après-midi était consacrée à diverses activités : balade en raquettes, rallye-photos, jeu de piste dans le village, sortie nature « Petit trappeur », visite de la ferme de Bérangère, ...

Les soirées furent tout aussi bien occupées : quiz musical, balade contée, quiz des animaux de la montagne et la traditionnelle boum !

L'accueil à l'Avenière a été chaleureux. Le séjour fut très agréable.

Une semaine merveilleuse qui créera de nombreux souvenirs et une multitude d'histoires à raconter aux parents et amis.



ECOLE SAINT-LAURENT DE SOMBREFFE



Lors de cette période, les **élèves de maternelle** ont travaillé autour de grands contes : « Les 3 petits cochons », « Hansel et Gretel » et « Le petit chaperon rouge ». Diverses compétences ont été abordées : la lecture, l'écriture, la chronologie des histoires, le comptage, l'éveil, la réalisation d'un album et des jeux avec des marottes.

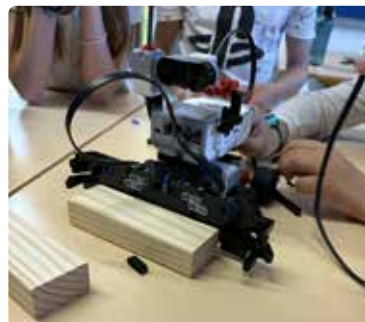


Les **élèves de 5^{ème} primaire** ont eu la chance d'aller découvrir La Panne pour 4 jours en classe de mer. Au programme : visite historique, épreuves sportives, randonnée, soirée contes et légendes, skimboarding, découverte de la pêche à la crevette... à cheval !

Le week-end du 24 au 26 avril, nos **élèves de P4** se sont retrouvés à Mons avec leurs enseignants dans le cadre du concours ROBOTIX Jr organisé au Sparkoh ! Un chouette programme qui combine la visite du centre-ville de Mons et son folklore le vendredi, suivie de compétitions les samedi et dimanche.



Notre Association de Parents a de nouveau frappé fort en organisant sa **première édition des Family Day « Les mystères de Saint-Laurent »** le 12 avril dernier. Un événement qui a rassemblé les familles autour de différentes épreuves en tout genre. De quoi ravir petits et grands. Merci à eux !





Ces dernières semaines ont été riches en émotions et en projets à l'école !

Nous avons eu la chance d'accueillir RTL-TVI et Bel RTL pour l'opération « Pièces Rouges » au profit du **Télévie**. La mobilisation de tous a permis de récolter 139 kg de pièces !

Du côté des enseignantes, défi relevé lors des **24h d'aqua-bike organisées par « Bulle d'eau »** à Brye, toujours au profit du Télévie ! Le vélo a tourné pendant 411 km (plus de 4.000 km si l'on réunit toutes les équipes) et cette belle initiative a permis de récolter plus de 6.200 €.



Quelques jours après, tous nos élèves ont pris soin de leur environnement lors de l'action « **Villages Propres** » avec **BeWapp**, devenant de véritables petits citoyens responsables.

Plus tard, la **célébration de Pâques**, autour des couleurs, du printemps et du renouveau, a offert à tous un moment doux, joyeux, rempli de positivité ! Elle a été suivie d'une visite au **Sparkoh pour les P3-P4**. Au programme : découverte des sciences et de la technologie en bougeant et en vivant l'expérience jusqu'au bout des doigts ! Ensuite, c'était le tour des **P1-P2** : direction **Circomédie** afin de se familiariser avec la jonglerie, le trapèze, ...



La période a été clôturée avec notre **grand spectacle de printemps**. Dans le cadre du développement PECA, 3 contes musicaux alliant comédie, chants et rythmique ont été mis en œuvre avec l'aide de Mr Blavier, notre intervenant extérieur. Les enfants ont été super motivés et le rendu juste incroyable !



L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics. Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 3 août 2026 ?

Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 26 juin 2026** par mail à

✉ info@sombrefe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Expressions citoyennes



Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris). Les articles ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 3 août 2026** ?

Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 26 juin 2026** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris.

Les articles doivent :

- porter sur des activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité ;
- être signés et indiquer clairement le

nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur ;

- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- faire la promotion d'activités précises et déterminées.

Les articles ne peuvent pas :

- interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit ;
- avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association

;

- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans les moindres détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.
- promouvoir d'activités liées aux domaines du culte et de la laïcité.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal.

LES SENS DU TEMPS

Les « Sens du Temps » vous rappellent les dates de ses activités :

- **Dîners :**

26 septembre 2026, 24 octobre 2026 et 19 décembre 2026 ;

- **Excursions :**

27 juin 2026, 29 août 2026 et 14 novembre 2026.



Coordonnées de contact :

- Monique ZOLLER
✉ monique.l.g.zoller@gmail.com
☎ 0476/615.175
- Jacqueline ZOLLER
✉ jacqueline.m.g.zoller@gmail.com
☎ 0476/614.758

Bienvenue à toutes et à tous !

Le comité (Monique, Jacqueline, Jean, Pascal, Anne et Bernadette)



Le Basket Club Sombreffe est un club familial, accessible à toutes et à tous. Ouvert aussi bien aux filles qu'aux garçons, il met un point d'honneur à proposer un encadrement de qualité, dans une ambiance conviviale et dynamique.

La formation des jeunes constitue une priorité. Les équipes sont ouvertes aux enfants **dès l'âge de 3 ans**, avec des catégories allant jusqu'aux U12 (années de naissance de 2015 à 2023). Cette année marque également le retour d'une **équipe U14 garçons** (2013-2014), permettant d'assurer une continuité dans le parcours sportif des joueurs. Le club peut

compter sur des coachs diplômés, garantissant un apprentissage structuré.

Le BC Sombreffe, c'est aussi une **belle présence chez les adultes**, avec pas moins de quatre équipes, dames et hommes confondus. Face à l'enthousiasme croissant, une équipe masculine supplémentaire pourrait même venir compléter cet effectif dans les prochains mois.

Une excellente nouvelle accompagne cette nouvelle saison : les équipes retrouveront les infrastructures du complexe sportif de Sombreffe, fraîchement rénové. Un cadre idéal pour accueillir joueurs, joueuses et supporters dans les meilleures conditions.

Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, le BC Sombreffe vous ouvre ses portes pour partager la passion du basket dans un esprit d'équipe et de plaisir.

Retrouvez-nous sur et www.bcsf.be, ou fabrice.mennen@bcsf.be

LES ZOUAVES DE LIGNY

Nous organisons la **Marche Saint-Lambert de Ligny**, qui se déroulera les **20 et 21 septembre 2026** sur le territoire du village de Ligny. Cet événement traditionnel, profondément ancré dans la vie locale, rassemblera habitants, familles, marcheurs et visiteurs dans une ambiance conviviale, festive et intergénérationnelle.

Durant tout le week-end, diverses activités seront proposées : défilés, animations musicales, moments protocolaires et temps de partage qui mettront à l'honneur notre patrimoine et nos traditions. La Marche Saint-Lambert constitue un rendez-vous attendu, symbole de cohésion et de dynamisme pour notre village.



SAUTE-RUISSEAU

Un jour à Tongrinne – Dimanche 28 juin



Et si vous preniez le temps de redécouvrir la campagne autrement ? Le 28 juin, on vous invite à partager une **journée simple et conviviale, dans l'esprit des Fêtes de la Saint-Jean**. Au cœur de la Hesbaye namuroise, partez à la rencontre d'un village qui a avantageusement réussi à concilier ses traditions à la modernité.

La journée débutera par une balade familiale naturaliste animée, accessible à tous. Elle sera suivie d'un pique-nique champêtre rythmé par des animations pour petits et grands. Jeux, musique, grimaces... L'après-midi, flânez au marché de producteurs et d'artisans locaux, découvrez des stands de sensibilisation au développement durable et aux initiatives de transition, ou visitez les projets agricoles et engagés du village.

Potager bio, verger méditerranéen, gestion des prairies, valorisation des zones humides : tant de sujets dont dépend le fragile équilibre entre nature, agriculture et qualité de vie.

Habitants, familles, curieux... Ce 28 juin, rendez-vous à Tongrinne, où l'on cultive la terre... et les initiatives !

Avec le soutien de la Commune de Sombreffe, de Samaravia et du 38.

Contact : contact.saute.ruisseau@gmail.com – 0497/99.57.47



Agenda des activités

JUIN

19/6

Permanence fiscale d'aide aux contribuables pour remplir leur déclaration à l'impôt des personnes physiques, de 9h à 12h, à la Maison Multi-services de Ligny (locaux du CPAS)

20/6

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

25/06

Don de sang de 15h à 18h30, à la salle Saint-Laurent à Sombreffe (rue Tienne de Mont, 30)

27/6

Excursion organisée par les « Sens du Temps »

28/6

« Un jour à Tongrinne » : journée champêtre proposée par Saute-Ruisseau

JUILLET

4/7

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

Du 6/7 au 24/7

Plaine de jeux communale pour les enfants de 2,5 à 15 ans, sur les sites de l'école communale de Tongrinne et du Complexe sportif

18/7

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

Du 27/7 au 14/8

Stage OXYjeunes pour les enfants de 3 à 12 ans, à l'école communale de Tongrinne

29/8

Excursion organisée par les « Sens du Temps »

AOÛT

1/8

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

22/8

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

SEPTEMBRE

20/9 et 21/9

Marche Saint-Lambert de Ligny organisée par les Zouaves de Ligny

Du 22/9 au 25/9

Semaine des aînés (plus d'infos dans le prochain bulletin communal)

26/9

Dîner organisé par les « Sens du Temps »

OCTOBRE

11/10

Dîner du 50ème anniversaire de la construction de la Salle de l'Amitié à Tongrinne

24/10

Dîner organisé par les "Sens du Temps"

NOVEMBRE

14/11

Dîner organisé par les "Sens du Temps"

21/11

Magie de Noël à Boignée par Boignée Se Réveille. Grand Marché Artisanal - Spectacle nocturne - Concert & Animations diverses



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 3 août 2026** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 26 juin 2026** par mail à ✉ info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».



**ENTREPRISE
PECORELLA**

TOITURE - MACONNERIE - OSSATURE BOIS
071 88 90 49
pecorella@pecorella.be



Dépositaire des bières de la Confrérie
des Hostieux Moines de l'Abbaye de Villers en Brabant
**La Lumineuse, la Ténébreuse, la Dom Placide
et la Don Cloquette**

Brasserie Blocry Sonia

soniablocry@hotmail.com
 ☎ Tél: 071888750
 📱 Gsm: 0495893623
 📍 Chaussée de Nivelles, 117B
 5140 Sombrefe




Quentin Art
 chauffage sanitaire

📍 Rue Pichelin n°2d - 5140 Tongrinne
 ☎ +32 472 69 56 24
 ✉ artquentin.chauffage@gmail.com

INSTALLATION • ENTRETIEN • DÉPANNAGE



**Restaurant
Sombrefe**
071 32 51 88



**FERMÉ DIMANCHE,
LUNDI ET MARDI MIDI** **LUNCH
LE MIDI**



SUR PRÉSENTATION DE NOTRE PUB : UNE REMISE SUR CLÉS, CYLINDRES,
ARTICLES DE SERRURERIE ET COFFRE-FORT. NON CUMULABLE



**VENTE - FOURNITURE
INSTALLATION - MAINTENANCE
du particulier à l'entreprise**

**CONTRÔLE D'ACCÈS
MÉCANIQUE ET
ÉLECTRONIQUE**

www.groupedao.com | info@groupedao.com

NOUVELLE ADRESSE
 Tél. 071 800 292 - 081 225 230 - 010 455 800
 Magasin - Showroom & Bureaux
 Chaussée de Namur, 400 (N4) - 5030 Gembloux (Beuzet)

Nouvel Horaire
 Le lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 18h.
 Le samedi de 9h à 14h.




Ce bulletin est réalisé par
la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseillère en communication, **Bénédicte COLSON**
 se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec elle au 0476/311 847
benedicte@regifo.be

Ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66
 Gembloux
 081 61 07 72

www.annbbymarie.be



Ouvert du mardi au samedi
 de 10 à 18h
 et le lundi sur rendez vous

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN D'ANTAN

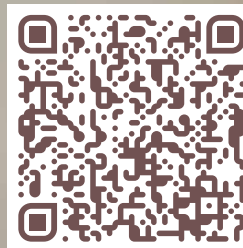
GOSSELIES

Rue Robesse, 28A - Tel. : 071/520 012

GEMBLoux

Chaussée de Namur, 142 - Tel. : 081/611 600

CLICK & COLLECT



lepaindantan.be



l'igoptic

Carrefour du Docq
Rue de la Carrière 1 • 5140 Sombrefe
(anciennement serrurerie Hayon)

Facilités de parking devant le magasin

T 071 87 47 40 • E ligoptic@skynet.be

Heures d'ouverture
lundi : 13:30 - 18:00
mardi au samedi : 09:00 - 12:30 / 13:30 - 18:00

www.ligoptic.be



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
SOMBREFFE

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSEE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE



www.jordancolin-csc.be

JORDAN COLIN

CHAUFFAGE • SANITAIRE • CLIMATISATION • VMC

Installation - Dépannage et entretien
Mazout / Gaz / Pompe à chaleur

7 Rue Pont-au-Rieu
5140 Sombrefe

0499 26 97 21
jordancolin92@gmail.com



Chauffage - Sanitaire

MATHIEU AERTS

0494/91 85 56

info@chautech.be

Rue Hanoteau, 75B - 5140 Sombrefe

TVA : BE 0762 793 647

www.chautech.be CHAUTEc



LES VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE DE 18H-21H *

**LES FRITES DE MÈMÉ
SONT À LIGNY !**

RUE SAINT NICOLAS, 15 - 5140 LIGNY

COMMANDE PAR TÉLÉPHONE AU
0475 61 77 42 / 0491 19 99 54
→ OU PAR MESSANGER



RETROUVEZ-VOUS SUR



Takeaway.com